

SMIRTOM
de la Région

de Montargis



Rapport d'
ACTIVITE 2014

RAPPORT D'ACTIVITE 2014

**SMIRTOM de la Région de
Montargis
20, rue de Chaumont
Parc d'activités de Chaumont
45120 CORQUILLEROY**

Tél : 02.38.87.37.38- Fax :
02.38.87.37.39

Courriel : accueil@smirtom.fr

Président : Jean Charles LAVIER

Directeur de la publication :

Jean - François BOUTON –

Géraldine GIFFAUT

Textes et photos : SMIRTOM



SOMMAIRE

INDICATEURS TECHNIQUES

CHAPITRE 1 : LE SYNDICAT

I-1/ PRESENTATION du SMIRTOM : Territoire et population	p. 5
I-2/ LE SERVICE DE COLLECTE	p. 7
I-3/ ORGANISATION DES COLLECTES	p. 8

CHAPITRE 2 : LA COLLECTE

SELECTIVE	p. 10
-----------------	-------

CHAPITRE 3 : LES ORDURES

MENAGERES	p.20
-----------------	------

CHAPITRE 4 : LES DECHETERIES

III-1/ LES DECHETERIES	p.15
III-2/ LES APPORTS	p.17
III-3/ COLLECTE DES DECHETS VERTS	p.19

CHAPITRE 5 : SYNTHESE DES DECHETS

MENAGERES	p.22
-----------------	------

CHAPITRE 6 : LES OUTILS DE TRAITEMENT

VI-I/ PLATE-FORME DE DECHETS VERTS	p. 25
VI-II/ LES CENTRES DE TRI	p. 26
VI-III/ L'UNITE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES	p. 27

INDICATEURS FINANCIERS

CHAPITRE 1 : LES CONTRATS p. 26

CHAPITRE 2 : INDICATEURS DES COUTS DU SERVICE

II-1/ LOGISTIQUE /COLLECTE	p. 27
II-2/ PERSONNEL	p. 28
II-3/ FRAIS GENERAUX	p. 29
II-4/ COUTS/ACTIVITES	p. 30

CHAPITRE 3 / RECETTES ET PARTICIPATIONS - AIDES ET SUBVENTIONS CHAPITRE 4 / LES COUTS | | | |---|-------| | IV-1/ COUTS TECHNIQUES
COMPLETS/OM | p. 33 | | IV-2/ COUTS TECHNIQUES
/COMPLETS/AIDES/CS. | p. 34 | | IV-3/ COUTS TECHNIQUES
/COMPLETS/DECHETERIES | p. 35 | CHAPITRE 5 / SYNTHESE DES COUTS/TONNES/HABITANTS . p. 36 ANNEXES Pages 39 à 43 Rapport d'activité 2014 – SMIRTOM 3

SMIRTOM
de la Région

de Montargis



Indicateurs
TECHNIQUES



INDICATEURS TECHNIQUES

I-I/ PRESENTATION du SMIRTOM : Territoire et population

Le SMIRTOM, Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères exerce ses compétences de collecte et de traitement des déchets pour 4 groupements de communes autour de Montargis :

- l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing,
- la Communauté de Communes des 4 Vallées
- la Communauté de communes de Lorris (St Hilaire sur Puiseaux)
- la Communauté de Communes du Bellegardois (Chapelon)

Ils représentent 36 communes soit 76 870 habitants.

En plus de ces 36 communes, le SAR, Syndicat d'Aménagement Rural de la région de Courtenay, adhère pour la compétence traitement des Ordures Ménagères. Il représente 25 communes soit 20 430 Habitants.

Chacune des intercommunalités adhérentes est représentée par des élus qui siègent au conseil Syndical du SMIRTOM.

Le nombre d'élus varie selon la taille de celles-ci.

**A/ l'Agglomération Montargoise
Et rives du Loing (AME) :**
15 communes, 59 859 hab.



Sont élus TITULAIRES :

Jean-Charles LAVIER (*Président*)
Amilly

Thierry BEYER Cepoy

Christophe RAMBAUD

(*vice-président*)

Eric PEPIN Châlette/Loing

Robert LETORT Conflans-sur-Loing

René BEGUIN Corquilleroy

Carole BUTOR

Jacques MENARD..... Montargis

Arlette PROCHASSONPannes

Michel GIRARDY Paucourt

Claude TOURATIER Villemandeur

Eric GODEY Lombreuil

Gérard LELIEVRE
St-Maurice/Fessard

Sont élus SUPPLEANTS

Gisèle DERIEUX

Guy HAEGHEBAERT Amilly

Chantal CLEMENT

Marie-Madeline HEUGUES

Chalette-sur-Loing

Jean-Paul SCHOULEUR Cepoy

Henri WASSEN..... Chevillon/Huillard

Jean-Claude CAROUX .. Corquilleroy

Nathalie RIBEIRO GONCALES

Franck SUPPLISSON Montargis

Bernard DUCERF Paucourt

Dominique JUSSERAND Solterre

Denise SERRANO

Bernard FOURNIER Villemandeur

**B/ Communauté de Communes
des 4 Vallées :**
18 communes, 16 563 habitants



Sont élus TITULAIRES :

Jacques LASSOURY

(Vice-président)

Rosoy-le-Vieil

Jean-Luc D'HAEGER

Le BIGNON MIRABEAU

Georges GARDIA

Corbeilles-en-Gâtinais

Gérard LARCHERON

Ferrières-en-Gâtinais

Edouard GARREAU

Nargis

Sont élus SUPPLEANTS :

Jacques DUCHEMIN

Ferrières-en-Gâtinais

Gérard GUIDAT

Griselles

**C/ Communauté de Communes
de Lorris :**



St Hilaire sur Puiseaux, 166 hab.

Est élue TITULAIRE :

Patricia POUMEYRIE

Est élue SUPPLEANTE :

Chantal DEL

**D/ Communauté de Communes
du Bellegardois :**



Chapelon, 282 hab.

Est élu TITULAIRE :

Dominique DAUX

Est élu SUPPLEANT :

Jean-Paul GUILLAUME

**E/ le SAR de Courtenay
Château-renard :**
25 communes 20 430 hab.



Est élu TITULAIRE :

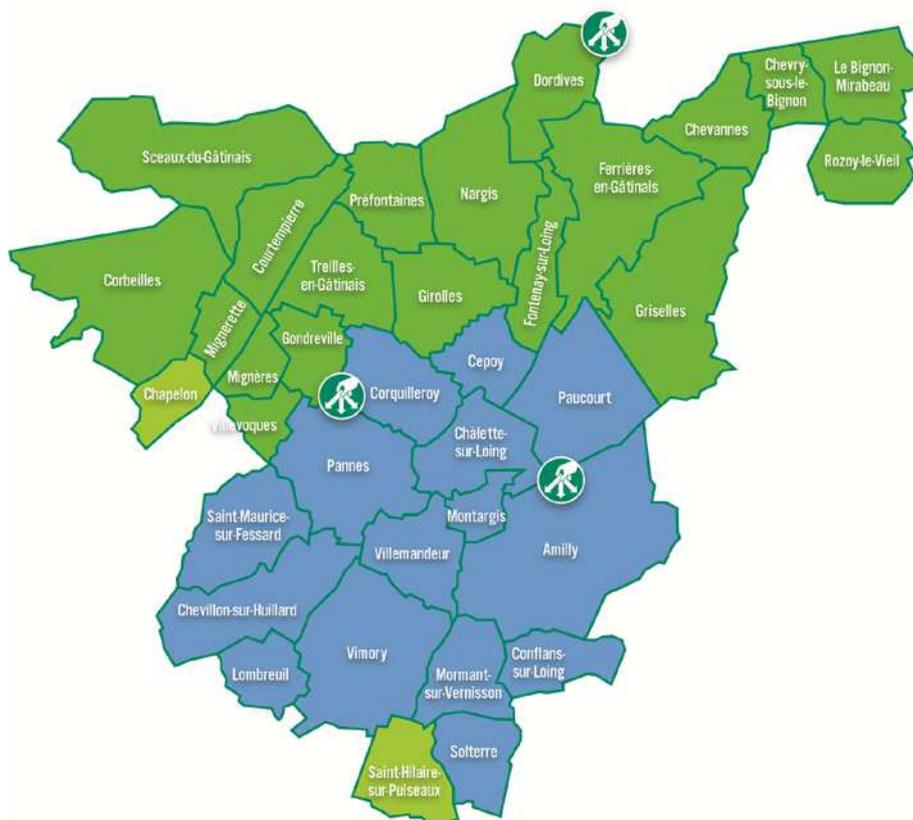
Michel LECERF

Melleroy

Est élu SUPPLEANT :

Lionel DE RAFELIS

ST HILAIRE LES ANDRESIS



Chapitre 1 : LE PERSONNEL

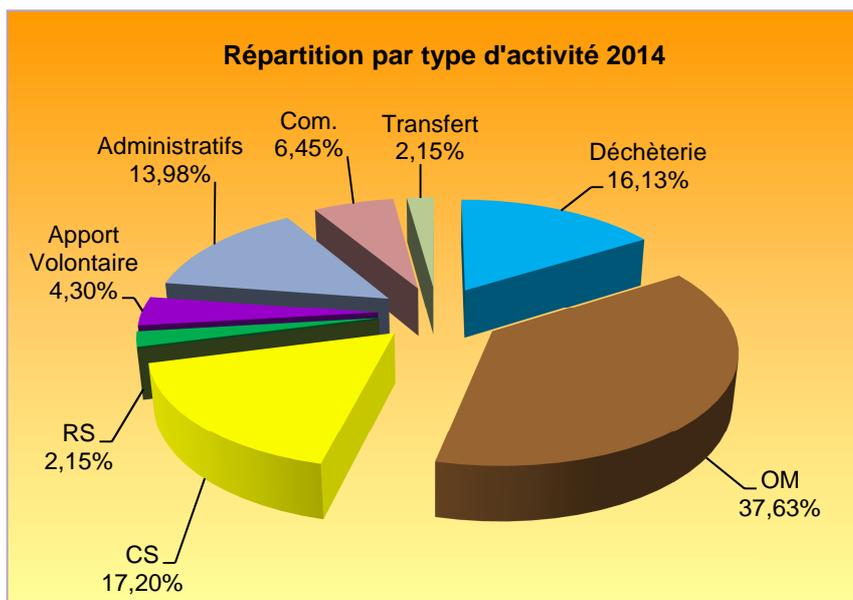
I-2/ LE SERVICE DE COLLECTE

A/Le personnel du SMIRTOM

Les différents services rendus par le SMIRTOM sont assurés en «régie» par le personnel du Syndicat. Ils sont placés sous le statut de la fonction publique territoriale.

Fin 2014, le SMIRTOM comptait un effectif de 93 agents dont 11 contrats aidés.

A cet effectif s'ajoutent 6 agents de l'Agglomération Montargois Et rives du Loing à temps partagé.



	Déchèterie	Collecte				Administratifs	Com.	Transfert	TOTALS
		Porte à porte : 51			Apport Volontaire				
		OM	CS	RS					
Equivalent temps pleins	15	35	16	2	4	13	6	2	93
CAE	4	6					1		11
%	16,1	37,6	17,2	2,15	4,30	13,98	6,45	2,15	100

B/ Le Matériel du SMIRTOM

Matériel et affectation

12 camions benne

4 bennes 20 m3 pour compacteur

2 utilitaires plateau

2 petites bennes

Transfert des emballages

Transport et petite collecte

Collecte des rues étroites

13 bennes déposables de 30 m3

2 chargeuses : Déchèteries

1 camion grue benne 6 x 4

Transport/transfert divers

1 chariot élévateur

CS en apport volontaire

1 utilitaire 20m3 hayon élévateur

Manutention

1 camion grue et benne 6 x 4 x 2

Transfert des D3E

4 voitures légères

CS en apport volontaire et transport

1 Container de stockage DEEE

2 fourgonnettes

1 camion benne + grue

2 fourgons

Distribution sacs / bacs

Collecte des colonnes enterrées

I-3/ ORGANISATION DES COLLECTES :

Celle-ci s'organise selon 3 modes de collecte : le PAP (porte à porte), L'Apport Volontaire, et les Déchèteries. Est pris en compte le type d'apporteur concerné : particulier ou professionnel.

A/ La collecte des particuliers

2 modes de ramassage différents

La collecte en Porte A Porte : il s'agit d'un ramassage des déchets « devant l'habitation » ou en pied d'immeuble.

Les colonnes enterrées présentes en pied d'immeuble sont des moyens de collecte en porte à porte. En effet, celles-ci remplacent les bacs initialement présents pour chaque immeuble.

La collecte en APport Volontaire :



il s'agit d'un ramassage des déchets a des points de dépôts tels que les colonnes aériennes. Aujourd'hui, ce mode de collecte ne concerne plus que le VERRE et certains points de recyclage mis en place sur des parkings de supermarchés.

La collecte au travers des déchèteries :

Il s'agit d'une collecte en apport volontaire pour les usagers sur les 3 sites installés sur le syndicat.

Chaque habitant du syndicat a accès gratuitement aux 3 déchèteries sur présentation de la carte d'accès.

Il en est de même pour les professionnels qui seront facturés selon la nature et la quantité de déchets déposés.

Depuis la réorganisation des tournées fin 2010, le schéma de collecte est redéfini comme suit :

Pour les Ordures Ménagères Résiduelles :



► Maintien de la fréquence à 2, 3 ou 5 passages par semaine dans les centres villes pour un habitat dit en « front bâti continu » (sans jardin ou possibilité de stockage de bacs réduit)

► Réduction de la fréquence de 2 à 1 passage par semaine pour l'habitat pavillonnaire avec jardin et possibilité de stockage de bacs,

► Mise en place progressive de colonnes enterrées pour l'habitat collectif en pied d'immeuble avec une fréquence de collecte aujourd'hui égale à 2 passages par semaine.

Pour la Collecte Sélective :



► Suppression de la collecte en apport volontaire (emballages et papier).

► Mise en commun des collectes des emballages ménagers et du papier

► Extension de la collecte des emballages ménagers et du papier **au porte à porte en bac** sur l'ensemble du syndicat.

► Réduction de la fréquence de 1 passage par semaine à 1 passage par quinzaine pour l'habitat pavillonnaire, (C0.5)

► Maintien d'une collecte par semaine pour les centres villes.

Pour l'habitat vertical :

► Mise en place progressive de colonnes enterrées pour l'habitat collectif en pied d'immeuble et certains quartiers du centre-ville de Montargis. Ces colonnes concernent les Ordures Ménagères, la Collecte Sélective et le Verre.

Aujourd'hui, 147 **colonnes** ont été déployées sur les quartiers de l'ANRU, du quartier de la Chaussée et du Grand Clos à Montargis, Paul Painlevé à Châlette-sur-Loing et des Terres Blanches à Amilly.

B/ La Collecte des professionnels : Redevance Spéciale.

Le SMIRTOM a mis en place la Redevance Spéciale.

Les différentes collectes organisées auprès des commerçants font l'objet d'une convention signée par les deux parties et d'une facturation au trimestre.

En 2014, les collectes organisées en porte à porte pour les professionnels portaient sur 3 flux :

1/ Les Ordures Ménagères

Cette collecte selon la taille du producteur est intégrée dans les tournées de particuliers ou par l'équipe de Redevance spéciale dédiée au gros producteurs.

2/ La Collecte Sélective.

Elle s'effectue lors des circuits types.

3/ Les CARTONS

- En porte à porte le mercredi après-midi par l'équipe RS.
- En porte à porte le jeudi pour les commerces de l'hyper centre de Montargis, prestation effectuée par l'ALPEJ

Depuis Septembre 2012, une collecte spécifique « redevance spéciale » est organisée pour les entreprises et établissements privés générant plus de 1100 litres par semaine d'Ordures Ménagères et certains établissements dits « gros producteurs ».
Celle-ci s'effectue en journée à partir de 12h.

► Pour tous les autres déchets, les commerçants et professionnels ont accès aux différentes déchèteries du syndicat sur présentation de leur carte d'accès spécifique « pro ».

A chaque dépôt sur les sites d'AMILLY et de DORDIVES, limités en hauteur, les agents enregistrent les apports.

Sur le site de CORQUILLEROY, sans limitation de hauteur, les véhicules accèdent par un pont bascule qui enregistre les entrées et les sorties des professionnels.

Ces dépôts font l'objet d'une facturation au trimestre

La redevance en chiffre

En 2014, la Collecte des professionnels par le biais des différents services mis en place a représenté une recette de :

► **124 918,27 €**

pour les dépôts en déchèteries

► **556 169,48 €** au titre des collectes en porte à porte : OM et CARTON.

► **23 994,25 €**

pour la collecte des marchés.



**Chapitre 2 :
LA COLLECTE SELECTIVE**

HISTORIQUE DE LA COLLECTE

1973 :

Mise en place de la collecte séparée du VERRE.

1999 :

Mise en place de la collecte des emballages et Journaux Revues Magazines sur le syndicat. Au fil des années, celle-ci subit des transformations régulières liées à la manière de collectée, l'évolution des consignes de tri et la réglementation en vigueur.

2011 :

- 1- Généralisation de la collecte en porte à porte pour les 35 communes du syndicat.
- 2- Simplification des consignes de tri : collecte en mélange des emballages et Journaux Revues Magazines. (bi-flux) et optimisation des tournées de collecte.
- 3- Mise en place de colonnes enterrées pour l'habitat vertical.

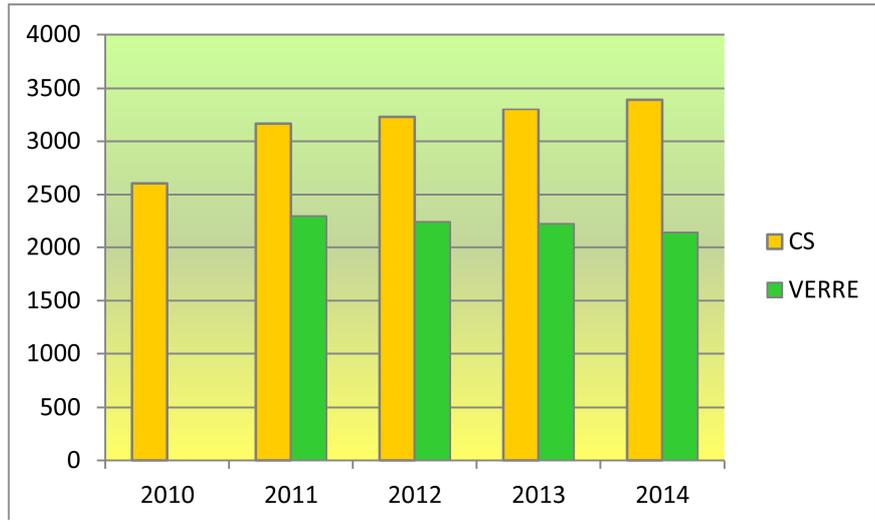
2013 :

- 4- Equipement en bacs gris à couvercle jaune pour l'ensemble des foyers des 36 communes du syndicat

La fréquence de collecte est comprise entre du C1 et C0.5 selon le type d'habitat.

Les déchets recyclables collectés sont acheminés à Corquilleroy afin d'y être compactés en vue d'être transférés vers le centre de tri SOREPAR à Ormoy dans l'Yonne.

EVOLUTION des tonnages collectés Emballages/JRM et VERRE de 2010 à 2014



La CS en chiffre

➤ **6 102 t de déchets recyclables collectés soit une augmentation de 0.25%**

➤ **3 632.84 t expédiées au centre de tri d'Ormoy**
Soit une augmentation de 3 %

Coût de la prestation : 591 229.39 €

➤ **Pas d'évolution pour la collecte du VERRE.**

Ce centre assure le tri des emballages et Journaux Revues Magazines par matériau et leur conditionnement en vue de leur expédition vers les filières de valorisation, matière par matière.

Tous les mois, une analyse du gisement de déchets du syndicat est effectuée afin de connaître les proportions de chaque matériau collecté.

Il s'agit de la caractérisation. En 2014, 12 caractérisations ont été réalisées

Caractérisations 2013/2014 : Taux de refus



INDICATEURS TECHNIQUES

La Collecte Sélective c'est aussi les CARTONS dits « BRUNS », collectés auprès des professionnels et des particuliers au travers de la collecte Redevance Spéciale et les déchèteries.

Pas d'évolution pour ce qui concerne ce flux, qui une fois collecté est transporté par le syndicat sur le centre de tri de Lorris (VEOLIA).

Le carton en chiffre :

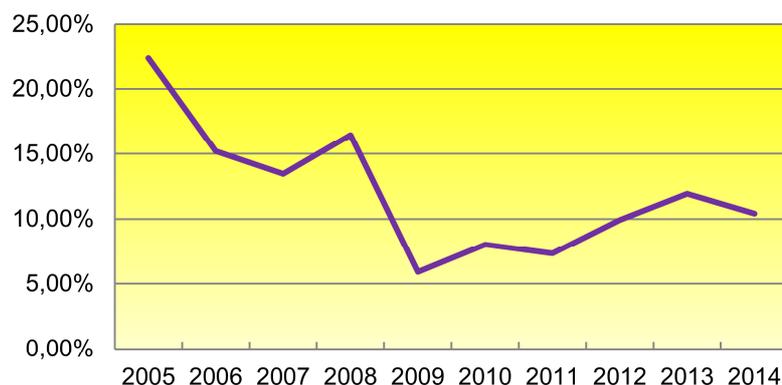
➤ **588,72 t collectées**

➤ **639,12 t de transférées au centre de tri de Lorris** soit une augmentation de 2 %

Coût de la prestation :

33 218,96 €

Evolution du taux de refus des emballages et JRM



10/2008 : Changement de prestataire pour le tri

2010 : Généralisation de la CS en porte à porte

Communication de proximité

Fin 2013 /début 2014 : Uniformisation de la collecte en bac

2^{ème} campagne de Communication de proximité

COLLECTE SELECTIVE / VALORISATION DES MATIERES 2014

EXPEDITIONS	Tonnes 2013	Tonnes 2014	EVOL. N-1	Performance en kg par habitant pop. Municipale (Réf. Eco-Emballages)
PLASTIQUES	410,80	442,68	8%	5,759
EMR (cartonnette)	434,39	437,78	1%	5,695
ACIER	147,57	164,80	12%	2,144
ALU	4,76	4,70	-1%	0,061
REFUS	394,03	412,07	5%	5,361
JRM	2 020,40	1 924,52	-5%	25,036
TOTAL EMBALLAGES/JRM	3 411,96	3 386,55	-1%	44,055
VERRE	2 303,26	2 305,54	0%	29,993
TOTAL CS hors cartons déchèterie	5 715,22	5 692,09	0%	74,048
CARTON PARTICULIERS	407,40	408,02	0%	5,308
TOTAL DES CARTONS pro et particuliers	567,38	588,72	4%	
TOTAL	8 302,76	8 186,37	-1%	79,356

Chapitre 3 : LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des Ordures Ménagères réalisée en porte à porte sur l'ensemble des 36 communes du syndicat, représente :

19 758,70 tonnes pour 2014.

REPARTITION DES APPORTS :

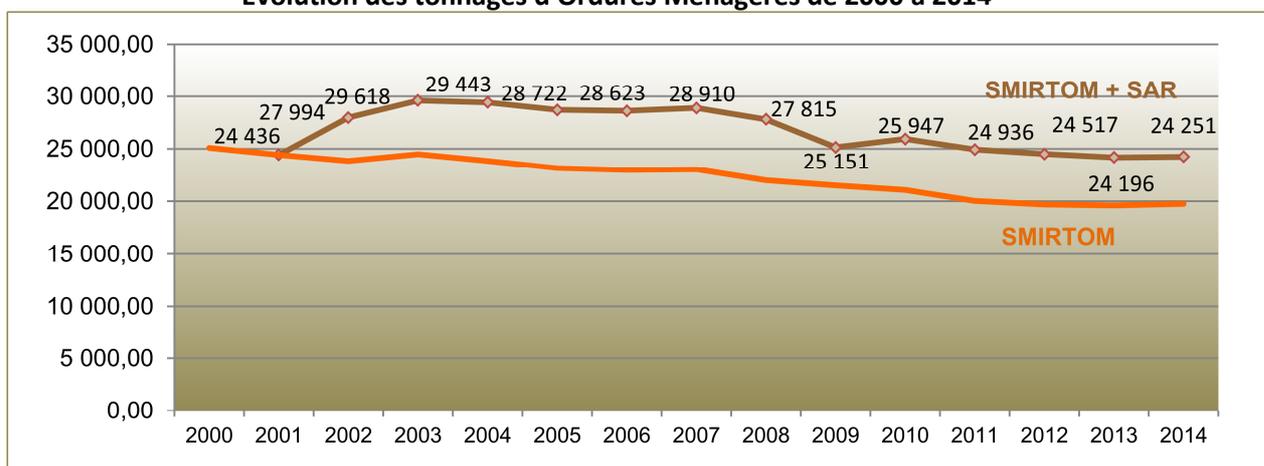
DIVERS COLLECTIVITES : 277,25 t

SAR : 4 492,10 t

Soit au TOTAL : 24 528,05 t

ANNEE	APPORTS SMIRTOM en t	kg/hts
2005	23 158,00	301,18
2006	22 966,00	298,68
2007	23 013,00	299,29
2008	22 005,00	286,18
2009	21 507,20	270,03
2010	21 062,25	264,44
2011	20 051,70	251,75
2012	19 708,95	247,45
2013	19 602,85	244,47
2014	19 758,70	244,70

Evolution des tonnages d'Ordures Ménagères de 2000 à 2014



Bilan des Tonnes entrantes à l'usine d'incinération des Ordures Ménagères

	SMIRTOM 13	SMIRTOM 14	PARTICULIERS 2014	SAR 2014	BOIS	TOTAL MOIS
Janvier	1 703,200	1 695,20	25,950	392,75	358,30	2 472,200
Février	1 407,800	1 431,65	18,150	324,25	214,35	1 988,400
Mars	1 557,100	1 562,60	20,850	344,15	188,60	2 116,200
Avril	1 666,200	1 619,05	22,110	373,95	193,30	2 208,410
Mai	1 702,050	1 660,55	22,850	364,25	67,00	2 114,650
Juin	1 566,800	1 649,25	25,950	378,55	195,75	2 249,500
Juillet	1 783,350	1 784,20	29,500	423,95	194,90	2 432,550
Août	1 542,300	1 580,59	22,490	392,95	219,00	2 215,030
Septembre	1 679,400	1 765,31	23,750	398,05	209,20	2 396,310
Octobre	1 791,650	1 742,85	22,750	386,85	278,60	2 431,050
Novembre	1 567,750	1 510,30	19,900	326,20	33,85	1 890,250
Décembre	1 635,250	1 757,15	23,000	386,20	0,00	2 166,350
TOTAUX	19 602,850	19 758,700	277,250	4 492,100	2 152,850	27 285,900

INDICATEURS TECHNIQUES

Chapitre 4 : LES DECHETERIES

Le SMIRTOM met à disposition 3 déchèteries pour l'ensemble des Administrés des 36 communes.

Les déchèteries en chiffre

► **16 173,255 t collectées**
hors déchets verts soit
4% de plus qu'en 2013

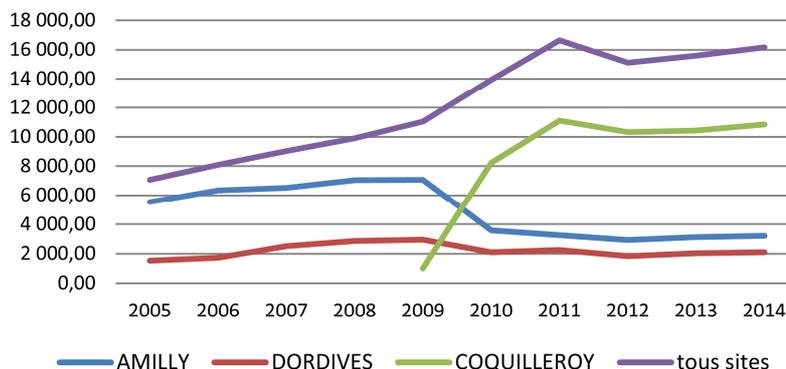
Soit 212 kg/habitant

► **13 260,625 t de déchets verts** **25 % d'augmentation** de 2013 à 2014

Déchèterie d'AMILLY 215, route de Paucourt	Déchèterie de CORQUILLEROY 20, rue de Chaumont	Déchèterie de DORDIVES Route de Bransles
Site soumis à déclaration contrôlée	Ouverte depuis septembre 2009 Site classé ICPE : soumis à autorisation	Site soumis à déclaration contrôlée
HORAIRES Du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45	HORAIRES Du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45	HORAIRES Le lundi et du mercredi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 Fermeture le mardi.
Ce site n'accepte pas les gravats inertes.	A l'identique des autres sites, celui-ci n'accepte pas les extincteurs, les pneus, les déchets amiantés, les déchets de soins.	Ce site n'accepte pas les Déchets Dangereux des Ménages. En revanche, elle reçoit les gravats inertes.
Tonnage collecté en 2014 Hors Déchets verts 3 205, 758 tonnes	Tonnage collecté en 2014 Hors Déchets verts 10 860, 137 tonnes	Tonnage collecté en 2014 Hors Déchets verts 2 107, 361 tonnes



Evolution des tonnages collectés par le biais des déchèteries



A/ PRESTATAIRES ET CONTRATS

Les prestataires titulaires des marchés en 2014 étaient les suivants :

o pour le lot n°1 : **SEMAER**
Enlèvement et traitement des encombrants (tout-venant)

o pour le lot n°2 : **VEOLIA (chaingy)**
Enlèvement et traitement des ferrailles

o pour le lot n°3 : **TRIADIS**
Enlèvement et traitement de toxiques DMS, DTQD, hors périmètre Eco DDS

MARTIN ENVIRONNEMENT
Enlèvement et traitement des batteries

o pour le lot n°4 : **VEOLIA** Enlèvement et traitement des gravats non valorisables

EUROVIA : Enlèvement et traitement des gravats valorisables

o Broyage et criblage des déchets verts : **DECHAMBRE**

Prestataires sous convention : **ECO-ORGANISMES**
o pour les déchets dangereux : EcoDDS
o pour les lampes : RECYLUM
o pour les D3E : OCAD3E
coordinateurs – éco-système

PRESTATAIRES
o pour les piles : COREPILE
o pour les cartouches d'encre : COLLECTORS
o pour les Textiles : l'association IMANIS

B/ APPORTS AUX DECHETERIES

Chaque déchet déposé en déchèterie, suit une filière d'élimination ou de valorisation spécifique selon sa nature. D'où l'importance du suivi des consignes de dépôt sur les différents sites.

Au fil du temps de nombreuses filières de valorisation se sont mises en place afin de permettre le recyclage ou la valorisation de nouvelles matières. Ces filières évoluent, et certaines demandent plus de rigueur dans le tri qui est fait sur les hauts de quais.

2014, sécurisation des dépôts en déchèteries :



Quels changements en 2014 ?



► Signature en décembre 2013 de la convention avec Eco-DDS, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics en date du 20 avril 2013. Sa mission est d'organiser le fonctionnement et d'assurer la **pérennisation de la filière des déchets diffus Spécifiques des ménages** dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé.

En 2014, Eco DDS prend en charge la collecte et le traitement des déchets dangereux des particuliers soit 127, 29t.

► Traitement du BOIS de tout-venant par l'incinération :

Les tests effectués en 2013 pour l'incinération du bois au four ont été concluants.

En 2014 : **2 263,11** tonnes de bois ont été incinérés plutôt que de partir à l'enfouissement.

Ce bois sera valorisé dès 2015 au même titre que les Ordures Ménagères.

INDICATEURS TECHNIQUES

RECAPITULATIF DES DEPOTS PAR SITE

MATIERES	AMILLY			CORQUILLEROY			DORDIVES						Evol N-1
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014	
CARTON	194,4	187,96	189,42	136,35	219,44	218,6				330,750	407,400	408,020	0%
BOIS	525,55	80,04		1248,97	191,72					1 774,520	271,760	0,000	6%
BOIS INCINERATION		588,42	772,63		1273,1	1490,48					1 861,520	2 263,110	
TOUT VENANT*	1550,26	1624,97	1580,32	3569,01	3720,05	3638,25	994,66	1130	1052,06	6 113,930	6 475,020	6 270,630	-3%
FERRAILLE	331,68	317,05	330,68	575,88	544,1	585,78	110,62	126,13	129,42	1 018,180	987,280	1 045,880	6%
D3E PAM ressourcerie	50,725	30,702	29,124	56,263	31,135	73,404				122,214	61,837	102,528	66%
D3E Eco-systèmes	197,926	217,5	213,638	293,976	319,6	324,608	76,311	84,1	84,141	568,213	621,200	622,387	0%
DMS	53,597	53,4988	11,203	72,565	73,083	28,358				126,162	126,582	39,561	0%
DMS eco dds			51,5789			75,7135						86,831	
DTQD	Piles	2,624	4,014	4,3	2,331	4,183				4,955	8,483	7,481	-12%
	Batteries	14,852	7,6766	9,726	16,051	11,849				30,903	21,575	27,882	29%
	Huiles	11,36	10,08	12,04	14,49	17,91				25,850	27,990	32,680	17%
Tubes fluos	0,248	0,540	0,420	0,759	1,213	1,045				1,007	1,753	1,465	-16%
Ampoules	0	0,17	0,203	0,257	0,237	0,211				0,257	0,407	0,414	2%
Encre	0,354	0,365	0,475	1,025	0,99	1,14	0,110	0,075	0,110	1,489	1,430	1,725	21%
GRAVATS non valorisables				609,65	678,38	633,19	660,320	703,130	841,630	1 269,970	1 381,510	1 474,820	7%
GRAVATS valorisables				3718,98	3343,76	3747,38				3 718,980	3 343,760	3 747,380	12%
TOTAUX ANNUELS	2 933,576	3 122,986	3 205,758	10 316,557	10 430,750	10 860,137	1 842,021	2 043,435	2 107,361	15 107,380	15 599,507	16 132,794	3%

APPORTS EN DECHETS VERTS

DV	3339,64	3511,22	3715,09	3939,64	6191,2	8622,405	866,16	879,82	923,13	8 145,440	10 582,240	13 260,625	25%
----	---------	---------	---------	---------	--------	----------	--------	--------	--------	-----------	------------	------------	-----

C/ LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts est assurée au travers des 3 déchèteries.

Qu'appelle-t-on déchets verts ?

- o Les Tailles de haies, tontes de pelouses, etc.

- o Les souches et tronc d'arbres

Sur Dordives, une benne spécifique pour ces déchets est mise en place.

Sur les sites d'Amilly et de Corquilleroy, la réception se fait sur les plates-formes de compostage.

Depuis septembre 2009, la plate-forme d'Amilly ne sert plus qu'au dépôt et broyage des végétaux.

Une fois broyés, les déchets verts sont acheminés sur la plate-forme de compostage de Corquilleroy, où ils suivent les différentes étapes nécessaires à la production de compost.



▲ Déchèterie d'AMILLY



▲ Déchèterie de CORQUILLEROY

Les déchets verts en chiffre

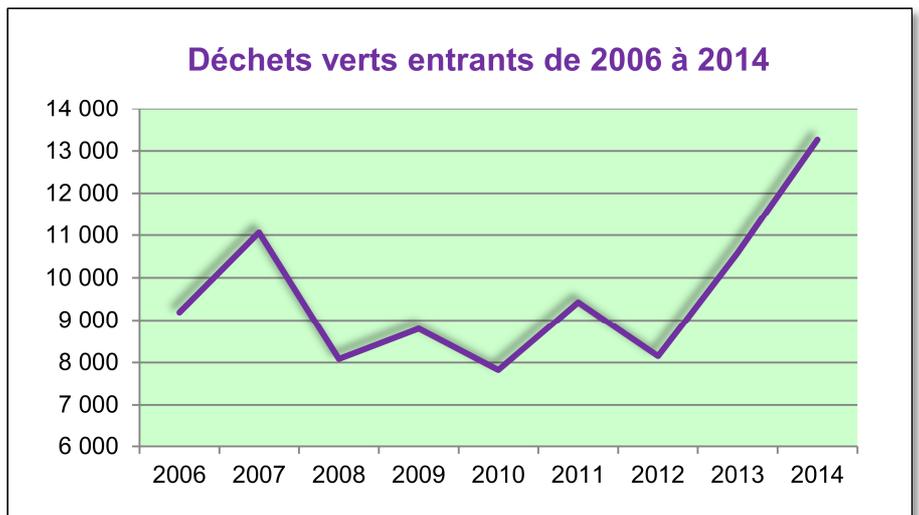
➤ **13 260,625 t collectés.**

6 190.09 Tonnes de Compost produites

Taux de recyclage : 100%



▲ Déchèterie de DORDIVES



Tonnages entrants

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
9 191	11 059	8 079	8 800	7 821	9 428	8 145	10 582	13 261

Chapitre 5 : SYNTHESE DES DECHETS MENAGERS

Les déchets ménagers sont constitués :

- **Des déchets de la collecte Sélective :**
Emballages et Journaux
Revue Magazines - VERRE
et CARTONS
- **Des Ordures Ménagères**
- **De l'ensemble des déchets collectés par le biais des déchèteries**
- **Des Déchets Verts**

SYNTHESE

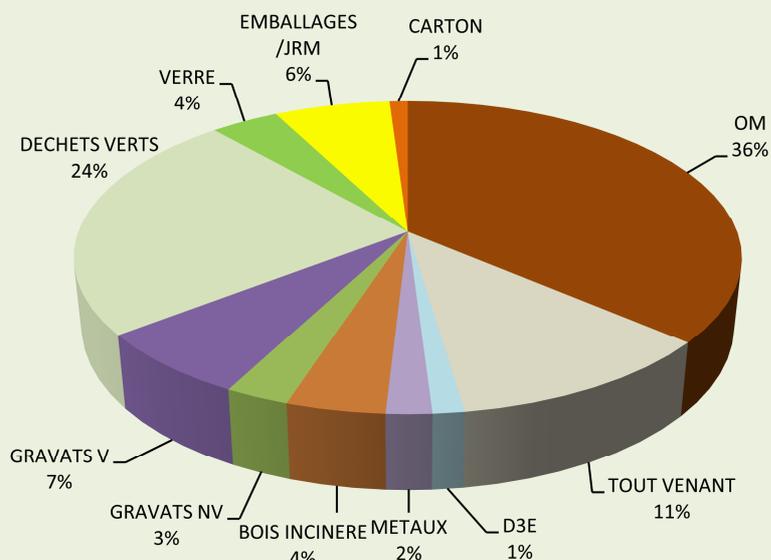
En 2014 : de nouveau une augmentation de **6 %** du tonnage global de déchets captés tous modes de collectes confondus.

Les déchèteries permettent de capter **53.38 %** des déchets collectés par le SMIRTOM

SYNTHESE PAR MODE DE COLLECTE

FLUX	DECHETERIES		PAP		APV		APPORT AU FOUR HORS SAR		TOTAL
	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes
OM			19 758,70	99%			277,25	1%	20 035,95
TOUT VENANT	6 270,63	100%							6 270,63
D3E	724,92	100%							724,92
METAUX	1 045,88	100%							1 045,88
BOIS	0,00	-							0,00
BOIS INCINERE	2 263,11	100%							2 263,11
DMS	166,85	100%							126,39
DTQD	68,04	100%							68,04
GRAVATS NV	1 474,82	100%							1 474,82
GRAVATS V	3 747,38	100%							3 747,38
TUBES FLUOS	1,47	100%							1,47
AMPOULES	0,41	100%							0,41
ENCRE	1,73	0%							1,73
DECHETS VERTS	13 260,63	100%							13 260,63
VERRE					2 138,17	100%			2 138,17
EMBALLAGES/JRM			3 633,00	100%					3 633,00
CARTON	408,02	72%	161,74	28%					569,76
TOTAL/MODE	29 433,88	53,38%	23 314,60	42,28%	2 138,17	3,88%	256,14	0,46%	55 362,28

► Répartition globale des déchets collectés



► EVOLUTION des TONNAGES PAR MODE DE COLLECTE Tous déchets confondus

MODE COLLECTE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution N-1
OM SMIRTOM	22 780,25	22 005,95	21 680,65	21 062,25	20 051,70	19 708,95	19 602,85	19 758,70	0,80%
OM SAR	5 896,76	5 809,25	5 632,90	5 290,90	4 884,35	4 808,45	4 592,75	4 492,10	-2,19%
APPORT AU FOUR	233,00	280,00	173,45	234,05	214,61	177,15	244,05	277,25	13,60%
CS hors carton déchèterie	4 871,22	5 166,17	5 242,22	5 014,10	5 766,42	5 680,28	5 764,46	5 932,91	2,92%
DECHETERIES	8 850,69	9 905,06	11 045,34	13 928,82	16 645,50	15 107,38	15 596,89	16 132,79	3,44%
DECHETS VERTS	11 059,96	8 079,00	8 799,54	7 820,57	9 427,66	8 145,44	10 582,24	13 260,63	25,31%
TOTAL/MODE	53 873,07	51 573,93	52 728,13	53 350,69	56 990,24	53 627,65	56 383,24	59 854,38	6,16%

EVOLUTION des TONNAGES tous modes de collecte confondus



Chapitre 6 : LES OUTILS DE TRAITEMENT

1/ LES CENTRES DE TRI

A/ LE CENTRE DE TRI D'ORMOY : SOREPAR

Les emballages et les Journaux Revues Magazines Ramassés par le biais de la Collecte Sélective en bac ou sac, sont acheminés vers un centre de tri afin de séparer l'ensemble des différentes matières.

Une fois conditionnées, elles seront expédiées chez les repreneurs correspondants aux filières de valorisation. Cette prestation de tri, conditionnement et expédition vers les filières de valorisation matière fait l'objet d'un marché. Celui-ci est passé pour 1 an renouvelable 3 fois.

Depuis le 1er octobre 2008, la société SOREPAR située à Ormoy dans l'Yonne est attributaire de ce marché de tri.

B / LE CENTRE DE TRI DE LORRIS : VEOLIA

Les cartons collectés par le biais des différentes déchèteries et la redevance spéciale sont acheminés sur Lorris, au centre de tri Veolia.

Tout comme les emballages, le carton est passé sur une chaîne de tri afin de retirer les éventuels indésirables présents. Puis il est conditionné pour son acheminement vers le recycleur.

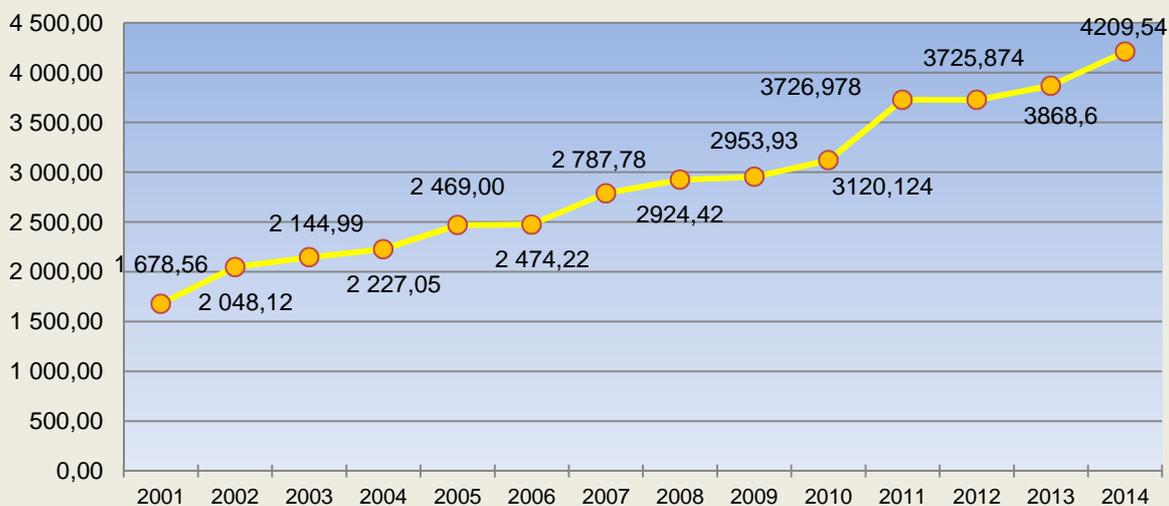
Cette prestation fait aussi l'objet d'un marché passé pour 1 an renouvelable 2 fois.



▲ Centre de tri SOREPAR



Evolution des tonnes collectées/triées de la CS de 2001 à 2014 hors verre



2/ LA PLATE-FORME DE DECHETS VERTS

Ouverte en 2009, celle-ci accueille l'ensemble des déchets verts collectés au travers des déchèteries : souches et bois valorisables inclus.

D'une surface de 1 ha 300, elle a une capacité **de traitement de 13 000 tonnes** de déchets verts. L'exploitation de celle-ci est réalisée en régie directe.

Une fois réceptionné, les déchets verts sont broyés puis répartis en andains sur la plate-forme. Après une phase de fermentation de 6 semaines, des retournements réguliers, opérés tous les mois, le produit est criblé, puis mis à disposition des particuliers gratuitement.

Tout au long du cycle de transformation, le compost est régulièrement arrosé au moyen d'une rampe mécanisée. L'alimentation en eau de celle-ci se fait par le bassin de stockage des eaux pluviales et de ruissellement de 1500m³ présent sur le site.

Le broyage et le criblage des déchets verts sont assurés par un prestataire attributaire du marché.

➤ **13 260,625 t** collectées

➤ **6 190.09 t** de

Compost produites dont
1 786,60 t vendues aux
agriculteurs pour **18 617,39 €** de recettes.



L'entrée en délégation est immédiate.

La hausse du coût de traitement dans le cadre des investissements portés par le délégataire est de 13€/tonne, valorisation énergétique du bois compris, passant de 119 à 132€/t.

Parallèlement la Mairie d'Amilly a lancé une procédure de délégation de service public pour la construction et la gestion du réseau de chaleur issu de d'UIOM. La Société DALKIA a été retenue.

La mise en place de la chaudière a été effective à l'été 2014.

La mise en service du réseau de chaleur s'est effectuée en janvier 2015.



3/ L'USINE D'INCINERATION D'AMILLY

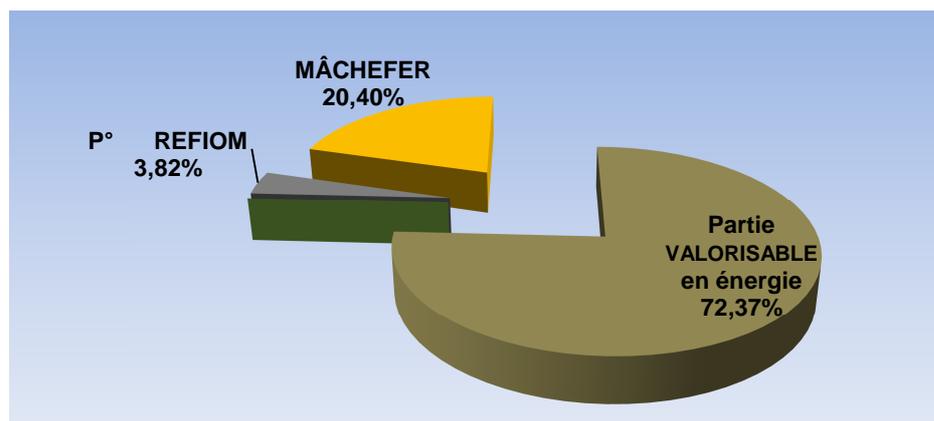
Par délibération en date du 15 juin 2010 le SMIRTOM a adopté le principe d'une délégation de service public de traitement des déchets par valorisation énergétique et vente de chaleur.

Cette délégation doit permettre de réaliser et d'amortir les investissements correspondants sur la durée du contrat, soit 20 ans.

La procédure de choix du délégataire a été conclue le 23 juillet 2013 par la signature d'une convention de délégation du service public de traitement par valorisation énergétique avec la Société Novergie Centre filiale énergie du Groupe SITA.



BILAN DU TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES sur l'usine d'Amilly en 2014 (en tonnes)							
Total Tonnage reçu	Tonnage total incinéré sur Amilly	P° de compost		P° REFIOM		MÂCHEFER	
27 285,900	20 707,00	0,000	0,00%	792,000	3,82%	4 224,000	20,40%



SYNTHESE DES TONNAGES VALORISES (Taux de valorisation = % de matières valorisées/tonnaes collectés)

SYNTHESE DES VALORISATIONS en tonne (SAR compris)

	MATIERE	2012	2013	2014	Evolution en %	taux Valorisation ou recyclage
OM : 25022,79	OM INCINEREE Valorisation	-	-	25 022,790	-	100%
	BOIS DE DECHETERIE		1 861,520	2 263,110	22%	
DECHETERIE TONNAGE : 15 407,88	CARTON	330,750	407,400	408,020	0%	35%
	FERRAILLE	1 018,180	987,280	1 045,880	6%	
	DMS/DTQD	126,162	126,582	126,329	32%	
	BOIS	1 774,520	271,760	0,000	-100%	
	GRAVATS	3 718,980	3 343,760	3 747,380	12%	
	AMPOULES	0,257	0,407	0,414	2%	
	ENCRE	1,489	1,430	1,725	21%	
	TUBES FLUOS	1,007	1,753	1,465	-16%	
	HUILES	25,850	27,990	32,680	17%	
DECHETERIE D3E ATELIER : 102,528		84,658	87,426	142,827	63%	72%
DECHETERIE D3E ECO SYSTEME :		533,400	550,000	555,000	1%	89%
DV	DECHETS VERTS	5 428,550	6 083,130	6 190,089	2%	100%
CS	VERRE	2 285,160	2 303,260	2 305,540	0%	93%
	CARTON	168,92	159,74	161,74	1%	
	ACIER DE TRI	200,000	147,570	164,800	12%	
	ALU DE TRI	8,00	4,76	4,70	-1%	
	BRIQUES ALIMENTAIRES	65,11	61,05	54,94	-10%	
	CARTONETTE	412,85	434,39	437,78	1%	
	PLASTIQUE D'EMBALLAGES CS	452,58	410,80	442,68	8%	
	JOURNAUX/MAG.	1 900,37	2 020,40	1 924,52	-5%	
TOTAL		18 536,79	19 292,41	45 034,47	133%	

SMIRTOM
de la Région

de Montargis



Indicateurs
FINANCIERS

Chapitre 1 : LES CONTRATS

LES PRINCIPAUX CONTRATS & LEURS MONTANTS

I/ INCINERATION - DELEGATAIRE NOVERGIE

Montant 2014 : 3 866 278,94 € TTC

Pour les Ordures Ménagères, le traitement est réalisé par Incinération.

- **Valorisation** : Mâchefers et chaleur
- **Elimination** : Traitement des résidus des fumées (REFIOM)

Le traitement des OM se fait sur l'usine d'incinération d'Amilly. Le four appartient au SMIRTOM, l'exploitation est réalisée en délégation de service public : NOVERGIE.

2/ TRI DES EMBALLAGES ET COLLECTE SELECTIVE

PRESTATAIRE SOREPAR :

Montant 2014 : 591 229,39 € TTC

Pour les matières issues de la Collecte Sélective :

- Tri des différentes matières, conditionnement et expéditions vers les repreneurs.
Lieu de traitement : Centre de tri d'Ormy dans l'Yonne.
- Pour les refus de tri non valorisables : Expédition vers le CSDU de Saint-Florentin (89)

3/ TOUT-VENANT

PRESTATAIRE SEMAERT :

Montant 2014 : 691 911,27 €

- Valorisation par incinération – production de Combustible Solide de Récupération.

4/ FERRAILLES - – GRAVATS NON VALORISABLE – TRI DU CARTON
PRESTATAIRE VEOLIA : Montant 2014 : 208 748,68 € TTC

- Valorisation des ferrailles : recyclage des matières en matière première

- Traitement des gravats inertes non valorisables : Remblais de carrières

- Valorisation du carton par recyclage chez les repreneurs.

5/GRAVATS VALORISABLE DE DECHETERIE PRESTATAIRE EUROVIA

Montant 2014 : 10 406,52 € TTC

- Recyclage des gravats inertes valorisables : Granulat pour enrobés et travaux publics.

6/DECHETS DANGEREUX DES MENAGES

PRESTATAIRE TRIADIS :

Montant 2014 : 21 877,76 € TTC

- Valorisation des DMS et DTQD, piles et accumulateurs
Par dépollution et valorisation énergétique

7/DECHETS VERTS :

PRESTATAIRES DECHAMBRE

Montant 2013 : 187 975,90 € TTC

- Broyage et criblage des déchets verts
- Valorisation par compostage sur la plate-forme de Corquilleroy. Gardiennage et manutention en régie par le SMIRTOM.

8/ DEMANTELEMENT D3E

PRESTATAIRE FAP

Montant 2014 : 45 204, 80 € TTC

Démantèlement des Petits Appareils Ménagers électriques par le chantier de réinsertion installé sur le site de Corquilleroy.

- Recyclage des composants.

9/ DECHETS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES - PRESTATAIRES OCAD3E-ECOSYSTEME

● **Recettes 2014 : 43 525,96 € TTC**

Pour le Gros Electro Ménagers Froid et Hors froid, les Ecrans et les Petits Appareils en Mélange. Logistique et opérateurs de l'Eco-organisme coordonnateur agréé en charge du traitement des D3E

- Gros Electro Ménager Hors Froid COREPA – GENNEVILLIERS (92)

- Gros Electro Ménager Froid REMONDIS – SAINT THIBAUT (10)

- Les Ecrans REGAIN ECO-PLAST – FOURCHAMBAULT (58)

- Les Ecrans PLATS VEOLIA – TRIADE – SAINT SYLVAIN D'ANJOU – CDT ECRANS PLATS (49)

- Le PAM – REMONDIS – SAINT THIBAUT (10)

10 / DESTINATION DES MATERIAUX VALORISABLES

- Acier d'incinération : **ARCELOR**

- Tout venant : **CSDU DE CHEVILLY**

- Ferraille des déchèteries :

RIC ENVIRONNEMENT

- Gravats : **BARDAT –Triguères**

- Matières plastiques **VALORPLAST**

- Acier : **ARCELOR**

- Aluminium : **REGEAL – AFFIMET**

- Cartons / Briques alimentaires : **EMIN LEYDIER – DS CHOUANARD**

- Papier : **NORSKE GOLBEY**

- Verre : **ST GOBAIN**

INDICATEURS FINANCIERS

PRESTATAIRES 2014	POSTES 2014	DEPENSES TTC 2013	DEPENSES TTC 2014	EVOL° du COUT
NOVERGIE	Incinération et TGAP (hors taxes)	3 096 822,71	3 866 278,94	25%
SOREPAR	tri - transport Emballages et Journaux Revues Magazines	563 209,97	591 229,39	5%
ALPEJ	Collecte des Cartons des Professionnels	30 708,00	28 206,00	-8%
VEOLIA	Ferraille	31 073,65	34 125,51	10%
	tout venant	760 317,40	98 717,07	
	bois	54 362,74	843,16	
	Gravats non valorisable		41 843,98	
SEMAERT	Tout venant		691 911,27	4%
DUSSAULT	Transfert bois	6 302,30		
EUROVIA	Gravats inertes valorisables	5 520,39	10 406,52	89%
SITA	Gravats non valorisables	51 149,56	4 122,49	-92%
TRIADIS	Produits dangereux	8 171,95	21 877,76	-59%
MARTIN	Produits dangereux	67 853,74	9 347,79	
SRA SAVAC	Déchets amiantés	1 544,01		167%
DECHAMBRE	Broyage, criblage végétaux	187 975,90	211 332,94	12%
DECHAMBRE	Broyage BOIS		30 810,61	
DUSSAULT	Transport végétaux	17 141,40	25 500,60	49%
FAP	Chantier réinsertion	34 422,78	45 207,80	31%
VEOLIA	Tri du Carton	34 779,63	33 218,96	-4%
EUROMASTER	Reprise des pneus de déchèterie		168,76	
DUSSAULT	Transfert EMB/JRM	353,10	5 082,00	1339%
SHELL	Carburant	33 258,50		1%
AVIA	Carburant	348 730,92	375 694,20	
SMACL	Assurances	55 618,22	44 096,24	-21%
CALDEO	Combustible	8 607,82		-29%
CEDIFILOUL	Combustible	36 381,67	31 971,32	
TOTAL CONTRATS COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT		5 434 306,36	6 201 993,31	14%
GRUPE MONITEUR	Procédure de dématérialisation	2 021,24	2 028,00	0%
APAVE	Mesure acoustique - déchèterie de Corquilleroy		2 748,00	
DERICHEBOURG	Frais de nettoyage locaux	23 212,06	25 280,64	9%
RENTOKIL	Dératisation		1 419,84	
FINANCE ACTIVE	Droits d'accès INSITO		2 640,17	
TOTAL		5 459 539,66	6 236 109,96	14%

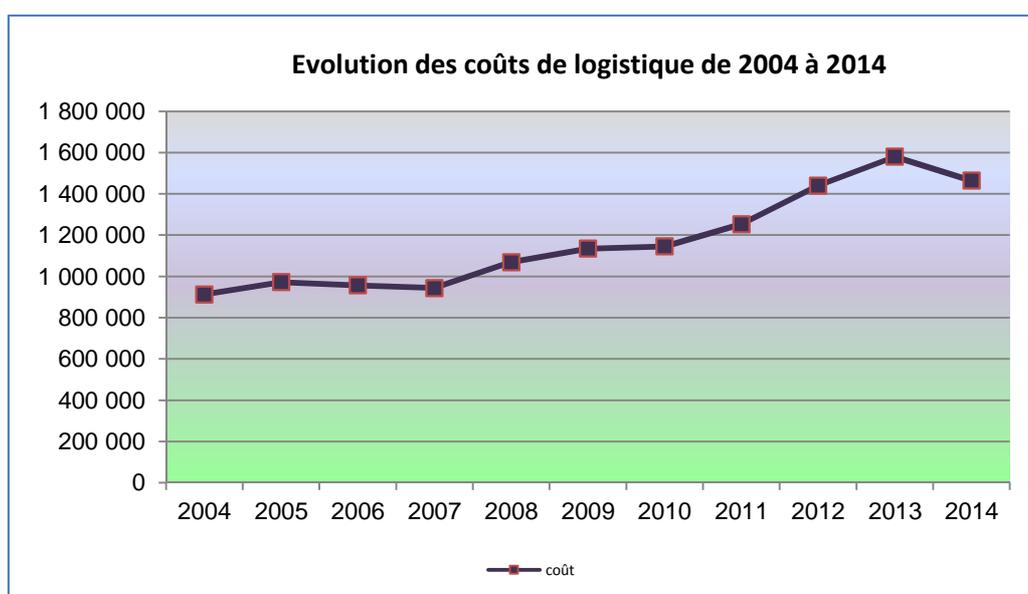
Chapitre 2 : INDICATEURS DES COÛTS DE COLLECTE

II-1/ LOGISTIQUE 2014

POSTE	ARTICLE	DEPENSES TTC 2014	VARIATION N-1
Carburant + (frais divers péages)	60622	375 694,20	-2%
Fournitures d'atelier + diverses	60683/6068	112 288,53	-27%
Sacs OM	60681	131 777,16	-41%
Conteneurs OM	60682	20 371,62	-5%
Pièces détachées pour BACS	60684	18 060,00	-12%
Vente de sacs et conteneurs	7583	-28 417,22	-0,28%
Alpej	6116	28 206,00	-8%
Prestation externe	61551	258 286,55	12%
Primes d'assurances	616	44 096,24	-21%
Taxes sur véhicules	6355	3 988,67	26%
Amortissement	6811	496 211,37	5%
TOTAL TTC		1 460 563,12	-8%

Coût de logistique en 2014 : 1 460 563,12 €

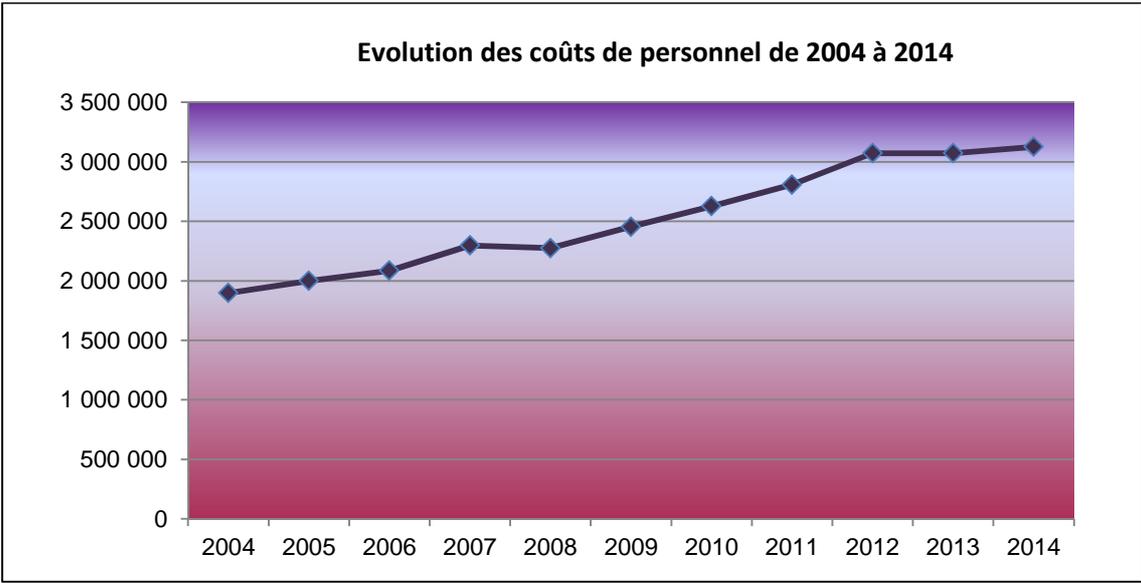
EVOLUTION de 2013 à 2014 : - 8%



II-2/ PERSONNEL -----

POSTE	ARTICLE	DEPENSES TTC	EVOL./POSTE
Vêtements de travail	60636	35 963,74	-1%
Charges de personnel	chap. 012 / 6531 / 6533	3 345 788,14	6%
Remboursement AG2R	6419 / 6459	-112 144,03	112%
Subvention CAE	74718	-143 131,92	113%
TOTAL		3 126 475,89 €	2%

Coût du personnel en 2013 : 3 072 932,53
Evolution de 2013 à 2014 : + 2%



INDICATEURS FINANCIERS

II-3/ FRAIS GENERAUX ET D'ADMINISTRATION (Frais externes à la collecte) -----

ART	POSTE	2013	DEPENSES TTC 2014	EVOL.	ART	POSTE	2013	DEPENSES TTC 2014	EVOL.
60611	Eau et assainissement	8 956,64	13 883,45	55%	6225	Indemnités au comptable et régisseurs	216,42	216,37	0%
60612	Energie - Electricité	45 485,40	32 834,08	-28%	6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	
60618	Gaz		12 270,51		6231	Annonces et insertions	12 536,09	9 980,64	-20%
60621	Combustibles	44 989,49	31 971,31	-29%	6232	Fêtes et cérémonies	3 736,27	4 387,68	17%
60631	Fournitures d'entretien	10 583,11	12 747,61	20%	6237	Publications	18 976,00	7 676,46	-60%
60632	Fournitures de petit équipement	3 554,92	1 419,43	-60%	6251	Voyages et déplacements	9 363,86	9 151,89	-2%
6064	Fournitures administratives	6 245,10	4 840,93	-22%	6261	Frais d'affranchissement	2 044,56	2 591,70	27%
6135	Locations mobilières	25 565,30	24 331,97	-5%	6262	Frais de télécommunications	15 888,93	13 266,42	-17%
61521	Entretien de terrain	11 706,52	18 555,00	59%	6283	Frais nettoyage locaux	23 212,06	25 280,64	9%
61522	Entretien de bâtiments	40 309,37	40 845,18	1%	6541	Créances admises en non-valeurs	2 728,41	0,00	
61523	Entretiens voies et réseaux	34 086,82	29 466,78	-14%	63512	Taxes foncières	32 776,00	32 975,00	1%
61558	Entretien autres biens immobiliers	3 384,68	15 097,96	346%	6355	Taxes impôts sur les véhicules		3 988,67	
6156	Maintenance	32 763,19	18 165,31	-45%	66111/66112 668	Charges financières	184 084,17	176 615,95	-4%
617	Etudes et recherche	3 348,80	0,00	-100%					
6182	Documentation générale et technique	5 737,87	17 984,04	213%	6542	Créances éteintes	1 165,56	5 469,77	
6184	Versements à des organismes de formation	19 987,69	14 459,94	-28%	673	Titres annulés (sur exercice antérieurs)	4 522,27	12 231,52	170%
6188	Autres frais divers	13 145,13	55 850,69	325%	6488	Ticket Restaurant (prise en compte des remboursements)	47 677,75	53 779,59	13%
SOUS-TOTAL 1		309 850,03	344 724,20		SOUS-TOTAL 2		358 928,35	357 612,30	
TOTAL							668 778,38	702 336,50	5%

Coût des frais généraux en 2013 : 668 778,38 €
Evolution des frais généraux de 2013 à 2014 : + 5 %

Coût du service de collecte 2014
 Coût logistique + coût du personnel + frais généraux
5 289 375,51 €
Evolution du coût du service de 2013 à 2014 : - 2 %

II-4/ COÛT DU SERVICE PAR TYPE D'ACTIVITE) -----

Répartition du personnel par type d'activité - au 31/12/2014 : 93 salariés dont 11 CAE

	Déchèterie				APV	Transfert
		OM	CS	RS		
Nbre d'agents	15	35	16	2	4	2
%	16,1	37,6	17,2	2,15	4,30	2,15
PERSONNEL ADMINISTRATIF 13 agents 14%						
Nbre d'administratif	3,85	8,99	4,11	0,51	1,03	0,51
Taux de répartition	20,27%	47,30%	21,62%	2,70%	5,41%	2,70%
Nbre agents TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF	18,85	43,99	20,11	2,51	5,03	2,51
coût/activité	776 100,27	2 677 531,73	1 224 031,90	152 775,74	306 160,14	152 775,74
Tonnage de l'activité	29 393,42	20 035,95	3 633,00		2 138,17	
Coût à la tonne / activité	26,40 €	133,64 €	336,92 €	-	143,19 €	-

ANALYSE COÛT DE COLLECTE PAR HABITANT - Frais généraux et d'administration compris

	Déchèterie	OM	CS	RS	Apport Volontaire	Transfert
coût/activité	776 100,27 €	2 677 531,73 €	1 224 031,90 €	152 775,74 €	306 160,14 €	152 775,74 €
Coût en euros/habitants	9,68 €	33,39 €	15,27 €	1,91 €	3,82 €	1,91 €
Coût en euros/habitants réf. Population municipale	10,10 €	34,83 €	15,92 €	1,99 €	3,98 €	1,99 €

Coût des services par habitant :

En 2013 : 66,37 € (population totale) - 69,23 € (population municipale)

En 2014 : **65,97 €** (population totale) - **68,81 €** (population municipale)

Evolution du coût des services de 2013 à 2014 : - 1%

INDICATEURS FINANCIERS

III/RECETTES ET PARTICIPATIONS – AIDES ET SUBVENTIONS

III-1 / RECETTES DIVERSES

DESIGNATION	CLIENT	RECETTES	ART.	EVOL.
Redevance spéciale	Entreprise et commerçants	402 788,79	70612	6%
Revenus des immeubles	Redevance 2014, antenne radiotéléphonique AMILLY	4 669,32	752	2%
FNCTC compensation	FNCTC	21 414,00		
Receveur	Produits divers de gestion courante	4 914,64	758	-81%
Collecte des marchés	Ville de Montargis	13 342,31	7581	7%
	Ville de Ferrières	8 386,89		16%
	Ville de Châlette/loing	2 265,05		
Collecte spéciale	C.H.A.M	132 421,96		-13%
	Domaine de Nargis	20 958,73		27%
Incinération d'archives	Divers	2 413,19		
Dépôts en déchèterie	Divers apporteurs	124 918,27	7584	-9%
Produits exceptionnels divers	Remboursements sinistres	9 680,10	7788	80%
TOTAL		748 173,25		-8%

III-2 / AIDES ET SUBVENTIONS

DESIGNATION	COLLECTIVITE	RECETTES	ART.
Soutien à la Collecte Sélective	ECO EMBALLAGES	711 403,51	7478
Soutien tonnage papiers	ECO FOLIO	93 685,22	
Soutien à l'investissement SCRIPTO	OCAD3E	43 525,96	
EcoDDS convention signée en 12/2013	Eco DDS	1 416,50	
TOTAL		850 031,19	-9%

III-3 / RECETTES DE VALORISATION

MATERIAUX	CLIENT	RECETTES	ART.
Verre	SAINT GOBAIN	51 759,37	7582
Aluminium	REGEAL	2 107,08	7585
Acier	ARCELOR	22 815,91	
Carton	EMYN LEIDIER	54 173,06	
	DS SMITH CHOUANARD	52 828,74	
Journaux / magazines	NORSKE GOLBEY	156 565,19	
Plastiques	VALORPLAST	101 246,06	
Ferrailles déchèterie D3E	BARTING RECYCLING	25 348,71	
Batteries usagées	MARTIN ENVIRONNEMENT	7 340,98	
Ferrailles	VEOLIA	147 453,15	
Composants informatiques	AUREUS	18 559,25	
TOTAL		640 197,49	0%

III-4 / PARTICIPATIONS

SYNDICAT	RECETTES	TAUX DE PARTICIPATION	ART.	VARIATION N-1
Communautés de Communes du Bellegardois	27 157,00	0,35%	74758	1%
Communauté de communes de Lorris				
C.C.4.V	1 007 848,00	13,05%	747582	1%
A.M.E (MR INT)	6 092 750,00	78,90%	747854	1%
S.A.R	594 745,46	7,70%	747585	7,67%
TOTAL	7 722 500,46	67,61%		1,48%



Baisse du taux de couverture de 4,2 % de 2013 à 2014

Taux de couverture par la fiscalité des dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT AU COMPTE ADMINISTRATIF : 11 422 287,29 €

IV/ COUT TECHNIQUES COMPLETS

IV-1 / LES ORDURES MENAGERES

MOIS	PF HT	PPHT
JANVIER	262 562,62	24 562,50
FÉVRIER	262 562,62	24 562,50
MARS	263 439,20	24 641,66
AVRIL	263 439,20	24 641,66
MAI	263 439,20	24 641,33
JUIN	263 439,20	24 641,33
JUILLET	263 439,20	24 641,33
AOÛT	263 439,20	24 641,33
SEPTEMBRE	263 439,20	24 641,33
OCTOBRE	263 439,20	24 641,33
NOVEMBRE	263 439,20	24 641,33
DÉCEMBRE	263 439,20	24 641,33
SOUS-TOTAL	3 159 517,24	295 538,96
Réajustement : tonnages complémentaires	67 236,89	
TOTAL HT	3 522 293,09	
TVA 10% (contre 7 en 2013)	352 229,31	
TOTAL TTC	3 874 522,40 €	

TAXES et REDEVANCES	TVA	HT
Remboursement Taxe foncière - DSP FOUR		-32 975,00
Remboursement TGAP 2013		-2 486,57
SOUS-TOTAL		-35 461,57
TOTAL GENERAL		3 839 060,83

COUT COMPLET : COLLECTE + TRAITEMENT - RECETTES DU SAR

Au même titre que 2013, le traitement des Ordures Ménagères ne bénéficie d'aucune aide, la valorisation des mâchefers est intégrée par contrat au prix payé au prestataire.

En 2015, des aides seront calculées et reversées par les différents Eco-organismes en vue de la valorisation énergétique liée à l'incinération.

A/ Coût brut complet des OM :
2 799 456,64 € + 3 839 060,40 €
- 594 745,46 €
= 6 043 772,01 €

B/ Coût technique des OM / 26 680,90 t
226,52 €/t

B/ Coût technique complet des OM :
76 870 habitants pop municipale :
78.62 €/hab.

80 184 habitants pop totale :
75.37 €/hab.

IV-2 / LA COLLECTE SELECTIVE

Coût de la collecte (tous modes confondus)-----	1 560 747,19 €
Coût de la collecte (ALPEJ)-----	28 206,00 €
Coût du transfert -----	81 461,87 €
Coût du tri 2014 (SOREPAR) -----	591 229,39 €
Coût du tri des Cartons (VEOLIA) -----	33 218,96 €

----- **Coût brut complet de la Collecte sélective : 2 294 871,40 €**

RECETTES DE VALORISATION

MATERIAUX	CLIENT	RECETTES
Verre	SAINT GOBAIN	51 759,37
Aluminium	REGEAL	2 107,08
Acier	ARCELOR	22 815,91
Carton	EMYN LEIDIER	54 173,06
	DS SMITH CHOUANARD	52 828,74
Journaux / magazines	NORSKE GOLBEY	156 565,19
Plastiques	VALORPLAST	101 246,06
TOTAL		441 495,41

- 1 %

----- **Coût TECHNIQUE COMPLET Collecte sélective : 1 853 375,99 €**

SOUTIEN

DESIGNATION	COLLECTIVITE	RECETTES	ART.
Soutien à la Collecte Sélective	ECO EMBALLAGES	711 403,51	7478
Soutien tonnage papiers	ECO FOLIO	93 685,22	
Soutien à l'investissement SCRIPTO	OCAD3E	43 525,96	
EcoDDS convention signée en 12/2013	Eco DDS	1 416,50	
TOTAL		850 031,19	-9%

----- **Coût COMPLET AIDE Collecte Sélective : 984 391,36 €**

----- **Coût COMPLET AIDE Collecte Sélective / 5694,07 tonnes : 172,88 €/t**

----- **Coût COMPLET AIDE Collecte Sélective/76 870 hab. : 12,81/hab.**

----- **Coût COMPLET AIDE Collecte Sélective 80 184 hab. : 12,28 €/hab.**

INDICATEURS FINANCIERS

V-3 / LES DECHETERIES

Coût du service de déchèterie	776 100,27 €
Coût du traitement	1 181 008,46 €
Coût du transfert	76387,87 €
Coût de démantèlement	45 207,80 €

----- Coût brut complet des déchèteries 2014 : 2 078 704,40 €

RECETTES DE VALORISATION

MATERIAUX	CLIENT	RECETTES
Ferrailles déchèterie D3E	BARTING RECYCLING	25 348,71
Batteries usagées	MARTIN ENVIRONNEMENT	7 340,98
Ferrailles	VEOLIA	147 453,15
Composants informatiques	AUREUS	18 559,25
TOTAL		198 702,08

SOUTIENS

DESIGNATION	COLLECTIVITE	RECETTES
Soutien à l'investissement SCRIPTO	OCAD3E	43 525,96
EcoDDS convention signée en 12/2013	Eco DDS	1 416,50
TOTAL		44 942,46

----- Coût technique complet des déchèteries 2014 : 1 835 059,86 €

----- Coût technique complet des déchèteries / 29 432,69 tonnes : 62,43 €/t

----- Coût COMPLET AIDE des déchèteries /76 870 hab. : 23,87 €/hab.

----- Coût COMPLET AIDE des déchèteries 80 184 hab. : 22,89 €/hab.

RAPPEL DES DONNEES DE SERVICE	2014
Total déchets produits par le SMIRTOM en 2014	55 362,28
Production totale OM	19 758,70
Production totale de déchets en 2014 par habitant population municipale 76 870	720,21
<i>Production totale de déchets en 2014 par habitant population totale 80 184</i>	<i>690,44</i>
Production totale OM en 2014 par habitant 76 870	257,04
Apport du SAR en tonne	4 492,10
COUT GLOBAL DU SERVICE	
DEPENSES -----	
Coût du service de régie	5 289 375,51 €
Coût du traitement des Ordures Ménagères	3 839 060,83 €
Coût du tri	624 448,35 €
Coût du traitement des déchets en déchèterie	1 226 216,26 €
TOTAL :	10 979 100,95 €
Pour un coût budgétaire global / 55 163,90 tonnes	198,31 €
Pour un coût budgétaire global / 76 870 habitants	142,83 €
RECETTES -----	
Recettes produits divers et valorisation matières	1 378 356,34 €
Aides, soutiens et subventions	913 927,09 €
Participation du SAR	594 745,46 €
TOTAL :	2 887 028,89 €
Soit un reste à financer net	8 092 072,06 €
Coût budgétaire net/tonne	145,35 €
Coût fiscal net 76 870 habitants	105,27 €
<i>Coût fiscal net 80 184 habitants</i>	<i>100,35 €</i>

SMIRTOM de la Région de Montargis



ANNEXES

UIOM AMILLY – RAPPORT D'ACTIVITE 2014 – PARTIE TECHNIQUE

ORIGINE ET NATURE DES DECHETS RECUS

ORIGINE

L'UVE d'AMILLY traite et valorise les déchets du SMIRTOM (Syndicat Mixte Intercantonal de Ramassage des Ordures Ménagères) représentant 36 communes et du SAR (Syndicat d'Aménagement Rural de la région de Courtenay) représentant 25 communes, soit une population de 97 300 habitants.

TONNAGES PRIS EN CHARGE

L'UVE d'AMILLY a une capacité annuelle de traitement de 29 000 tonnes de déchets ménagers et de tri de DIB d'environ 7 000 tonnes.

Le four d'incinération de déchets a une capacité de 2.8 tonnes de déchets par heure avec un PCI de 3 000 Kcal/Kg.

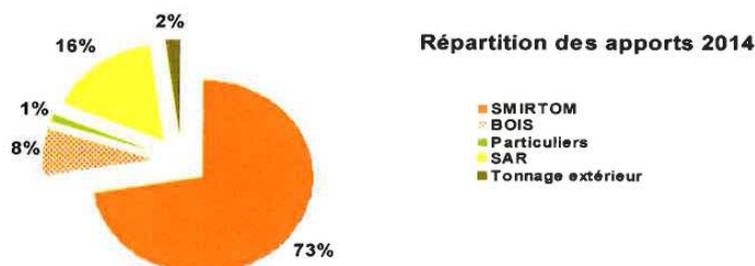
	2014
SMIRTOM	19 751 t.
BOIS	2 161 t.
Particuliers	277 t.
SAR	4 492 t.
Tonnage extérieur	605 t.
TOTAL RECU	27 285 t.
TOTAL INCINERE	20 707 t.
EVACUATION	0 t.
DETOURNEMENT	6 684 t.



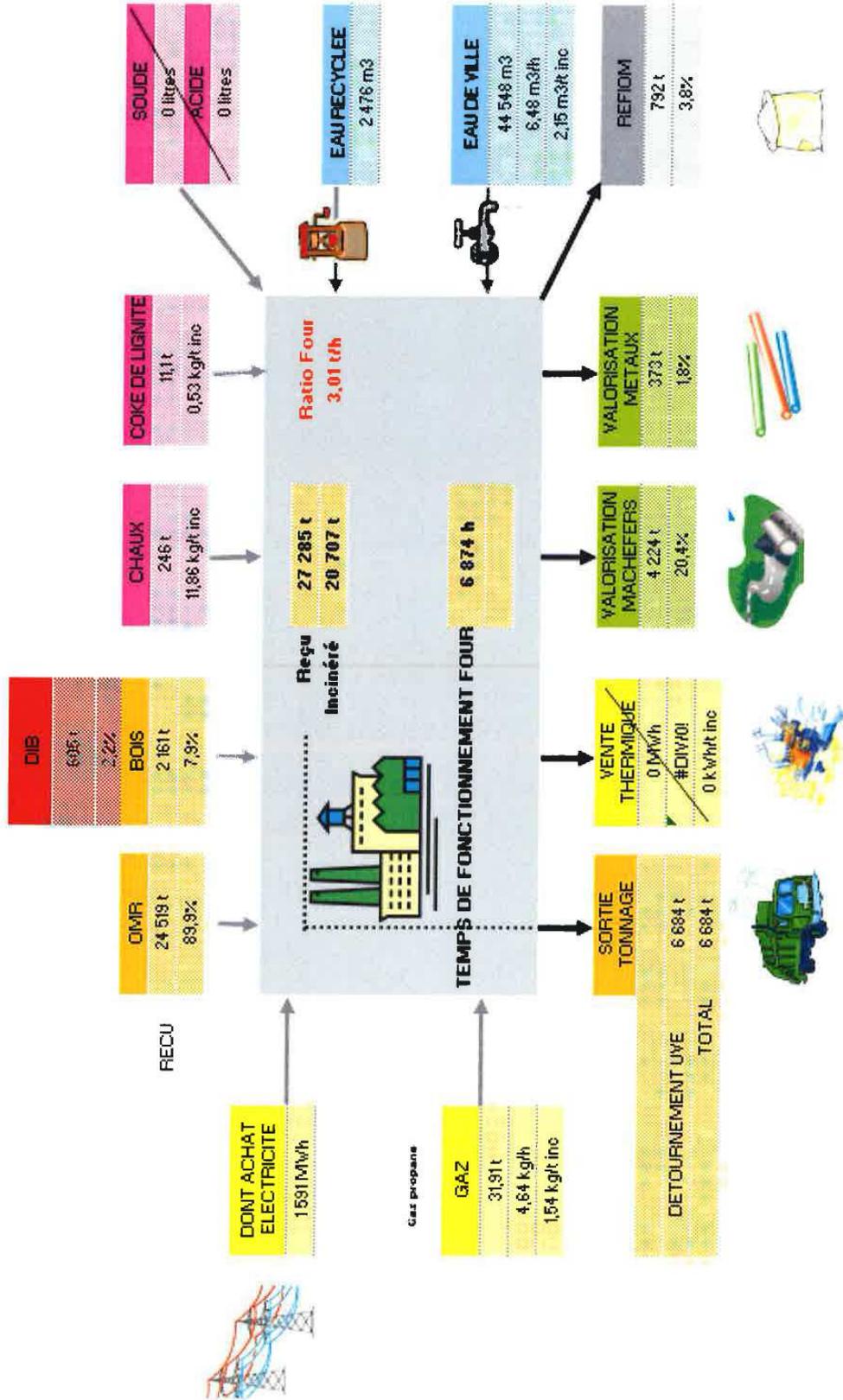
Pendant les phases d'arrêts techniques programmés de 2014, il y a eu des évacuations liées aux travaux d'insertion de l'échangeur thermique en vue de valoriser cette énergie sur le réseau de chaleur alimentant principalement, le CHU de l'Agglomération Montargoise.

Ces déchets ont été évacués vers les UVE d'ARCANTE et VALORYELE, autorisées à recevoir nos déchets.

La répartition des apports de déchets sur l'UVE d'AMILLY est présentée ci-dessus.



UJOM AMILLY – RAPPORT D'ACTIVITE 2014 – PARTIE TECHNIQUE




VOTRE BILAN 2014

SMIRTOM DE LA REGION DE MONTARGIS (45)

Voici les résultats de votre contribution à la collecte des DEEE. Les chiffres à retenir :

- Le nombre de DEEE que vous avez collectés (exprimé en tonnes et nombre d'appareils),
- La performance de votre collectivité calculée en kilos par habitant et par an.


Votre contribution à la collecte en 2014

Votre 1^{ère} collecte DEEE : 14/12/2009

	2011 (tonnes)	2012 (tonnes)	2013 (tonnes)	2014 (tonnes)	Nombre d'appareils 2014	Progression des flux 2013/2014
 GEM HF	260,7	244,6	253,0	253,5	4 983	0,2%
 GEM F	122,3	108,4	113,5	120,0	2 390	5,7%
 ECRANS	205,3	169,6	167,5	166,5	8 753	-0,6%
 PAM	27,8	45,6	87,2	82,4	31 446	-5,5%
Total	616,2	568,2	621,2	622,4	47 572	0,2%



Vous avez collecté
en 2014
47 572
appareils

Vous comptez 3 déchèteries ou points d'enlèvement qui ont collecté en 2014 :

DECHETERIE D'AMILLY : 213,6 T - DECHETERIE DE CORQUILLEROY : 324,6 T - DECHETERIE DE DORDIVES : 84,1 T -


Votre performance Eco-systèmes 2014

Le nombre d'habitants mentionné dans votre Convention OCAD3E s'élève à : **76 900 habitants**



La performance*
de votre collectivité :
8,1 kg/ha/an

Votre collectivité
fait partie du milieu :
Semi-urbain

* Tonnage de l'année 2014/nombre habitants.
Ne tient pas compte d'un éventuel prorata temporis.

Performance filière en (kg/ha/an*)	Collectivités Locales	Distributeurs** (Emmaüs)	ESS (Emmaüs)	Autres canaux	TOTAL
Votre département affiche une performance de :	6,5	1,9	0,2	0,0	8,6
Votre région affiche une performance de :	5,7	1,6	0,4	0,0	7,7
Au niveau national, la performance est de :	5,1	1,6	0,3	0,3	7,2

* Calcul sur la base de la population Insee 2012.

** Les données peuvent ne pas être significatives du fait de l'organisation de certains distributeurs avec des entrepôts régionaux.


**Performances nationales
des collectivités locales
desservies par Eco-systèmes**

Milieu	Performance 2013	Performance 2014
Rural (< 70 hab/km ²)	7,9 kg/ha/an	7,9 kg/ha/an
Semi-urbain (entre 70 et 700 hab/km ²)	5,7 kg/ha/an	5,8 kg/ha/an
Urbain (> 700 hab/km ²)	2,3 kg/ha/an	2,4 kg/ha/an



VOTRE BILAN 2014

+ Protection du gisement

Rappel :

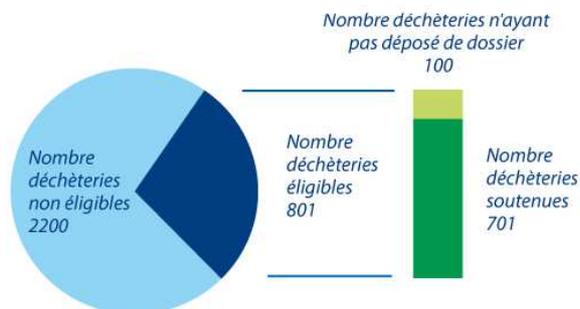
Le soutien financier à la protection du gisement favorise la mise en place de mesures contre les vols et pillages de DEEE : marquage des GEM (pochoir standardisé disponible auprès d'Eco-systèmes), adaptation des fréquences d'enlèvement, sécurisation des stocks, mise en place de systèmes de surveillances, caissons maritimes...

Toutes vos déchèteries bénéficiant des scénarii S0, S1 et S2* sont éligibles, à condition de remplir un diagnostic et d'atteindre les nouveaux seuils applicables à compter du 1^{er} janvier 2015 :

- un taux de présence de GemHF supérieur ou égal à 25,5% par trimestre,
- une collecte annuelle de 58 tonnes (en 2014 : 54T) en scénario S0 soit 14,5 tonnes par trimestre,
- une collecte annuelle de 99 tonnes (en 2014 : 95T) en scénario S1 soit 24,75 tonnes par trimestre.
- une collecte annuelle de 259 tonnes en scénario S2 (*intégré pour la première fois en 2015) soit 64,75 tonnes par trimestre.

Pour tout diagnostic, vous pouvez vous connecter à l'adresse suivante : <http://outil-protectiongisement.ocad3e.fr>

Au titre des soutiens sécurité vous avez perçu : **841 €**



+ Coûts opérationnels pris en charge par Eco-systèmes

Coûts évités pour votre collectivité* : **154 974 €**

* Calcul selon le coût opérationnel net moyen estimé à la tonne dans le rapport Ademe 2014 (collecte et traitement).

+ Soutien financier

Votre soutien pour l'exercice 2014 s'élève à* : **42 191 €**

partie fixe : 4 680 €

partie variable : 36 669 €

* Hors éventuel réajustement ultérieur.

SMIRTOM DE LA REGION DE MONTARGIS (45)

+ Soutiens financiers : nouveau barème à partir de 2015



Le barème des soutiens financiers est défini dans le cadre de l'OCAD3E. Sur la période 2010-2014, Eco-systèmes a versé 61 millions d'euros au titre de l'ensemble des soutiens. Pour la période 2015-2020, un nouveau barème de l'OCAD3E entre en application, et se traduira par une augmentation unitaire des soutiens des collectivités partenaires d'Eco-systèmes de 21,5%* en moyenne. Cette augmentation due à l'élargissement des bases de calcul s'accompagne d'une simplification des critères d'éligibilité et d'accès.

Les mesures de lutte contre les vols et pillages de DEEE sont renforcées : soutien financier plus important et différencié selon les flux, intégration du S2, accompagnement juridique, préfinancement des conteneurs maritimes, mais aussi obligation de marquer les GEM pour pouvoir bénéficier du soutien sécurité. Par ailleurs, la plateforme dédiée à la protection du gisement mise en place par l'OCAD3E sera remise à jour, pour gagner en dynamisme et en ergonomie. Enfin, dans le cadre de l'organisation de collectes de proximité, un soutien au titre des agents d'accueil est également alloué, alors que les deux types de soutiens à la communication (courante et événementielle) sont refondus en un seul et même forfait.

* Calcul sur la base des soutiens versés en 2014 par Eco-systèmes.

Soutien communication



Au titre des soutiens à la communication

vous avez perçu : **504 €**

Rappel :

Forfait communication

Afin de vous aider à mettre en place des actions pour informer les habitants et favoriser la collecte de proximité, un soutien financier dédié à la communication peut être versé aux collectivités qui en font la demande.

Désormais, avec la refonte des barèmes des soutiens de l'OCAD3E, toute collectivité peut prétendre au versement d'un forfait communication, qu'il s'agisse de communication événementielle ou courante. Le montant alloué est calculé selon le nombre d'habitants de la collectivité et la date de signature du contrat.

AVEC MONSIEUR PAPILLON
**LES 5 GESTES
DU TRIEUR.**



ECO-EMBALLAGES
Le petit Point Vert
aux grands effets.

Oui

Pour le plastique,
seuls les flacons
et les bouteilles
se trient.

Non

Inutile de laver
les emballages,
il suffit de les
vider.

Oui

Bouteilles, pots
et bocaux : tous
les emballages
en verre se
recyclent.

Non

Il ne faut pas
imbriquer
les emballages
entre eux.

Non

La vaisselle
et les objets en
verre ne se
recyclent pas.



Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

**Un doute, une question sur le tri ?
WWW.ECOEMBALLAGES.FR**

